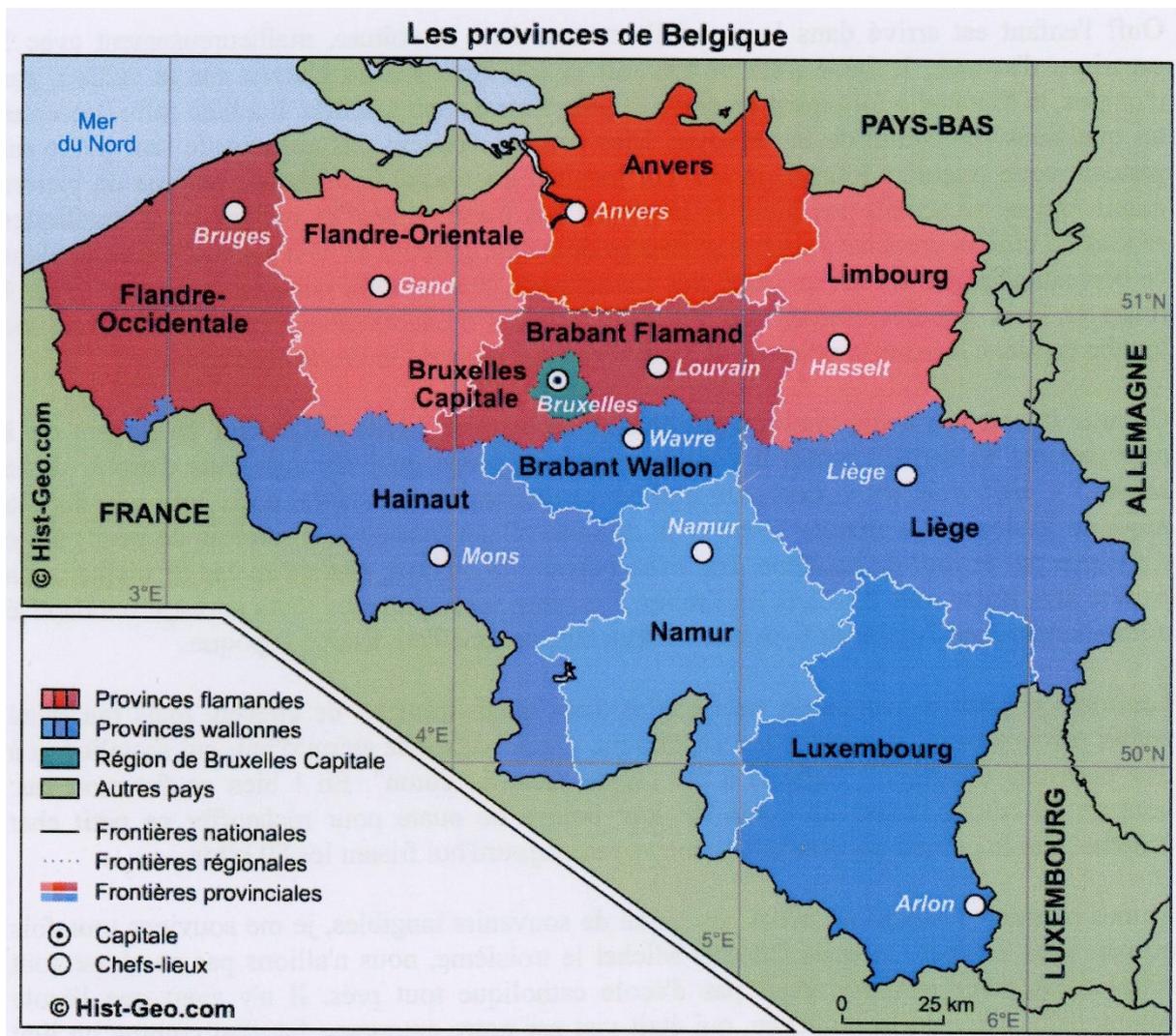


Recherches Généalogiques en Belgique

Capitale **Bruxelles**
Population **10.584.534 hab.**
Superficie **32.545 km²**



Recherches Généalogiques en Belgique

Pour bien comprendre la Belgique un peu d'histoire est nécessaire :

Le pays est formé à partir du duché de Brabant, des comtés de Hainaut et de Flandre, a connu différentes périodes de domination jusqu'à son indépendance en 1930 .

Période bourguignonne	:	de 1384 à 1482
Période Hollandaise	:	de 1482 à 1555
Période espagnole	:	de 1555 à 1740
Période autrichienne	:	de 1740 à 1789
Indépendance	:	de 1789 à 1790
Période autrichienne	:	de 1790 à 1792
Période française	:	de 1792 à 1814
Période Hollandaise	:	de 1815 à 1830
Indépendance	:	de 1830 à nos jours

Les échanges entre la Belgique et la France ont toujours été importants. De nombreux français ont des ancêtres belges et vice versa, surtout dans la zone frontalière.

Effectuer des recherches en Belgique

L'état-civil a été mis en place à partir des années 1795-1796 sous la domination française, permettant de rechercher les actes de naissance, mariage et décès. Les registres sont protégés par la loi et ne peuvent être consultés librement s'ils ont moins de 100 ans.

Les registres sont conservés dans les mairies et le double est envoyé aux archives de l'Etat dans chaque province. Vous pouvez consulter aussi les registres de population, qui sont des recensements.

Les archives comme l'administration communale ne font pas de recherches généalogiques. Vous devez effectuer vos recherches. Il faut écrire pour demander un acte (il y a une taxe à payer qui diffère selon la maison communale). Selon la période et la province, les actes sont rédigés en français, flamand ou latin.

Pour les archives antérieures à 1795 : Il faut travailler sur microfilm, en ayant au préalable sollicité une carte de chercheur. La Belgique est un état fédéral. S'il existe des « Archives Générales du Royaume », dans les faits, nombre d'entre elles ont été séparées et il est nécessaire d'aller d'un dépôt d'archives à l'autre pour trouver les informations recherchées.

Il faut savoir que la plupart des microfilms concernant la Flandre se trouvent à Beveren, que ceux concernant la Wallonie (à l'exception du Luxembourg) se trouvent à Anderlecht, ceux concernant le Luxembourg sont à Arlon ou Saint-Hubert.

Aux **Archives Générales du Royaume** s'ajoutent les **archives diocésaines** et les **archives militaires**.

Recherches sur internet

SWF : organisme coordinateur qui regroupe les associations de Flandre.

Geniwal : pour les recherches généalogiques en Wallonie.

GenWalBru : Pour promouvoir l'entraide généalogique gratuite pour des recherches en Belgique, notamment la Wallonie et Bruxelles.